

Deuxième édition du prix des Spiritueux de l'année

En 2021, le magazine Cavistes & e-commerce a décidé de créer le prix des Spiritueux de l'année. Ce concours permet aux professionnels du secteur de découvrir et noter les innovations annuelles. Avant la pandémie de Covid-19, le secteur des cavistes et des épiceries fines était déjà en plein essor. Ce phénomène n'a pas cessé de prendre de l'ampleur, avec une transition vers les commerces de proximité, des enseignes priorisées par la clientèle attirée par leur expertise. Le 13 février 2023, lors du salon Wine Paris, le concours soufflera sa deuxième bougie et récompensera les lancements de spiritueux et apéritifs de l'année 2022. Pour cela, la compétition étudiera des critères d'innovation, mais également d'adéquation de l'offre au circuit des revendeurs spécialisés. Les marques de spiritueux et d'apéritifs désireuses de se mesurer à leurs confrères pourront concourir dans les catégories suivantes : whisky ; rhum ; gin ; autres spiritueux blancs (tequila, pisco, grappa, vodka...) ; autres spiritueux bruns (armagnac, brandy, calvados, cognac...) ; liqueur, crème et spiritueux arrangés ; apéritifs (pastis, vermouth, amer, cocktail prêt-à-boire...) et sans alcool. Les prix spéciaux, trophée Amorim Top Series du spiritueux ou apéritif français et trophée Adelphe du packaging écoresponsable, permettront aux marques de se distinguer. L'événement organisé par le magazine Cavistes & e-commerce avec le soutien d'Adelphe (gestion du recyclage des emballages) et Amorim Top Series (spécialisée dans la conception, l'ingénierie et la production de bouchons à tête en liège) rappelle que seuls les lancements de l'année 2022 chez les cavistes, épiceries fines et autres revendeurs spécialisés sont autorisés à concourir. Les candidats ont jusqu'au 31 décembre 2022 pour déposer leurs candidatures. Par la suite, une présélection aura lieu du 2 au 31 janvier 2023. Les curieux auront la possibilité de consulter sur Internet les lancements prévus en 2022, et les revendeurs spécialisés pourront, quant à eux, voter pour ceux qu'ils jugent les plus pertinents. La délibération du jury composé de journalistes spécialisés et de professionnels compétents se tiendra le 1er février 2023. Enfin, l'annonce des résultats s'effectuera le 13 février 2023 à 17 h 30 sur Be Spirits, l'espace spiritueux du salon Wine Paris - Vinexpo Paris. Elle sera suivie d'un cocktail mettant en situation les lauréats et auquel sont conviés tous les revendeurs spécialisés ainsi que les journalistes du secteur.

■ En bref

La marque **Evian** expérimente un distributeur d'eau minérale naturelle en vrac, « *Evian comme à la source* ». Le système sera au départ testé dans le circuit hors domicile. Le principe repose sur une fontaine proposant de l'eau réfrigérée à 11,6 °C, soit « *celle précise à laquelle l'eau d'Evian jaillit à la source* », selon la marque.

La liqueur **Amarula** a lancé son gin « *Amarula African Gin* ». Il est produit à partir du fruit du marula, qui pousse uniquement en Afrique subsaharienne. Distribution : tous circuits. Prix de vente conseillé : 29,90 €.

Le distributeur **Dugas** sort deux coffrets de spiritueux en forme de calendrier de l'Avent : la Bibliothèque du rhum et la Bibliothèque du whisky. Chaque coffret contient 24 échantillons de 3 cl sélectionnés, permettant de partir à la découverte de l'univers des rhums et des whiskies. Prix de vente conseillé de la Bibliothèque du rhum : 143 €. Prix de vente conseillé de la Bibliothèque du whisky : 147 €. Distribution auprès d'une sélection de cavistes et sur le site Internet : dugasclubexpert.fr.

La tequila **Patrón** propose un coffret pour la fin d'année, composé d'une bouteille de tequila Patrón Silver et d'un verre à cocktail orné de dessins dont les lignes rappellent l'agave bleu weberi, qui constitue la matière première de la tequila. Proposé chez Nicolas et La Vignery au prix de vente conseillé de 56 €.

■ MARKETING

Deuxième édition du prix des Spiritueux de l'année

En 2021, le magazine *Cavistes & e-commerce* a décidé de créer le prix des Spiritueux de l'année. Ce concours permet aux professionnels du secteur de découvrir et noter les innovations annuelles. Avant la pandémie de Covid-19, le secteur des cavistes et des épicerie fines était déjà en plein essor. Ce phénomène n'a pas cessé de prendre de l'ampleur, avec une transition vers les commerces de proximité, des enseignes

priorisées par la clientèle attirée par leur expertise. Le 13 février 2023, lors du salon Wine Paris, le concours soufflera sa deuxième bougie et récompensera les lancements de spiritueux et apéritifs de l'année 2022. Pour cela, la compétition étudiera des critères d'innovation, mais également d'adéquation de l'offre au circuit des revendeurs spécialisés. Les marques de spiritueux et d'apéritifs désireuses de se mesurer à leurs confrères pourront concourir dans les catégories suivantes : whisky ; rhum ; gin ; autres spiritueux blancs (tequila, pisco, grappa, vodka...); autres spiritueux bruns (armagnac, brandy, calvados, cognac...); liqueur, crème et spiritueux arrangés ; apéritifs (pastis, vermouth, amer, cocktail prêt-à-boire...) et sans alcool. Les prix spéciaux, trophée Amorim Top Series du spiritueux ou apéritif français et trophée Adelphe du packaging écoresponsable, permettront aux marques de se distinguer. L'événement organisé par le magazine *Cavistes & e-commerce* avec le soutien d'Adelphe (gestion du recyclage des emballages) et Amorim Top Series (spécialisée dans la conception, l'ingénierie et la production de bouchons à tête en liège) rappelle que seuls les lancements de l'année 2022 chez les cavistes, épicerie fines et autres revendeurs spécialisés sont autorisés à concourir. Les candidats ont jusqu'au 31 décembre 2022 pour déposer leurs candidatures. Par la suite, une présélection aura lieu du 2 au 31 janvier 2023. Les curieux auront la possibilité de consulter sur Internet les lancements prévus en 2022, et les revendeurs spécialisés pourront, quant à eux, voter pour ceux qu'ils jugent les plus pertinents. La délibération du jury composé de journalistes spécialisés et de professionnels compétents se tiendra le 1^{er} février 2023. Enfin, l'annonce des résultats s'effectuera le 13 février 2023 à 17h30 sur Be Spirits, l'espace spiritueux du salon Wine Paris - Vinexpo Paris. Elle sera suivie d'un cocktail mettant en situation les lauréats et auquel sont conviés tous les revendeurs spécialisés ainsi que les journalistes du secteur.

Une campagne pour le beaujolais nouveau

L'interprofession Inter Beaujolais met en place une campagne radiophonique et digitale pour le lancement du beaujolais nouveau commercialisé à partir du jeudi 17 novembre. Un spot